

COMMUNE DE GONDRECOURT-AIX

Procès-verbal des délibérations
Du conseil municipal
Séance du 12 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 mars à vingt heures, se sont réunis les membres du conseil municipal, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hervé LACOLOMBE, Maire.

Présents : Mmes et MM. LACOLOMBE Hervé, BESSON Alain, EBERLAND Elisabeth, HENRY Gilles, LAVAUX Laëtitia, LAMBERT Pascal, METZ Hubert, PORTE Guillaume Pascal Bernard, POUILLART Jacques, RUOT Fabrice,
Formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée: Mme HAUSER BRAUN Angélique.

Secrétaire de séance: M. PORTE Guillaume Pascal Bernard a été nommé secrétaire.

Le Procès-verbal de la réunion du 23 février 2024 est approuvé par le conseil municipal.

La convocation a été adressée le 5 mars 2024 avec l'ordre du jour suivant :

1. Demande de subvention Fonds solidarité communes – 2 cuisines équipées

N° 2024-03-09

Demande de subvention Fonds solidarité communes – 2 cuisines équipées

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du marché de rénovation de 2 logements, il est nécessaire de procéder à l'achat de 2 cuisines équipées.
Il présente les 2 devis ci-après établis par CASTORAMA de TERVILLE :

- **Devis appartement T1 : 1 344,49 € HT (sans frais de livraison)**
- **Devis appartement T4 : 1 823,00 € HT (+ 169,00 € de livraison)**

TOTAL : 3 336,49 € HT (frais de livraison compris)

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
ADOpte le projet qui lui est présenté,
AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du conseil départemental, dans le cadre du Contrat Territoires Solidaires, au titre du fonds solidarité communes,

ARRÊTE le plan de financement suivant :

Subvention Conseil Départemental :	2 669,19 € (80%)
Fonds propres :	667,30 € HT (20%) TVA en sus
TOTAL :	3 336,49 € HT (100 %)

ATTESTE le non-commencement de l'opération,
S'ENGAGE à ne pas commencer l'exécution avant que le dossier ne soit réceptionné par les services du Conseil Départemental.
PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le secrétaire de séance,
PORTE Guillaume

Le Maire,
LACOLOMBE Hervé